

# Polypropylène

## NAV 128-04



### 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

**Nom commercial:** NAV 128-04  
**Utilisation matérielle:** Matières primaires dans l'industrie plastique  
**Fournisseur:** Borealis AG  
Adresse électronique: product.safety@borealisgroup.com

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

#### Éléments d'étiquetage

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Autres dangers

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable. La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 3. Composition/ informations sur les composants

Le produit est un polypropylène polymère.

Contient du polymère recyclé post-industriel.

Il n'y a aucun composant dangereux présente en concentration qui doit être mentionné, conformément aux règlements de l'UE.

### 4. Premiers secours

**En cas d'inhalation:** Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.

**En cas de contact avec la peau:** En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.  
Appeler un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire. L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire.

Les symptômes d'empoisonnement (méthanol): Étourdissement Vertiges Nausée Douleur abdominale Troubles respiratoires

Les symptômes d'empoisonnement, exposition prolongée (méthanol): Cécité

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de carbone.

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:** Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de carbone.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Balayer ou aspirer le produit. Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade. Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

# Polypropylène

## NAV 128-04

### 7. Manipulation et stockage

**Conseils pour une manipulation sans danger:** Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Eviter l'inhalation des poussières et des fumées d'extrusion. Veiller à une ventilation adéquate. Une ventilation aspirante locale ou des équipements de protection individuelle supplémentaires peuvent être nécessaires.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:** La poussière provenant du produit peut présenter un risque d'explosion de poussières si elle est dispersée dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Un nettoyage régulier contribuera également à la prévention des risques d'explosion de poussières.

**Stockage:** Il n'y a pas d'exigences particulières relatives à la sécurité de l'entreposage de ce produit.

### 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Règlementation (EU) 2016/425.

Veiller à une ventilation adéquate. Une extraction locale peut être nécessaire.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: solide, de couleur /coloré(e)

Odeur: légèrelégère

Point/intervalle de fusion: 130 - 170 °C

Densité: 0,9 - 1,0 g/cm<sup>3</sup>

Température d'inflammation: > 320 °C

Solubilité(s): insoluble dans l'eau

### 10. Stabilité et réactivité

Le produit est un thermoplastique stable, sans réactivité chimique.

### 11. Informations toxicologiques

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé. Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base : du méthanol (Flam. Liq. 2; H225, Acute Tox. 3; H301, Acute Tox. 3; H311, Acute Tox. 3; H331, STOT SE 1; H370) est libéré. Méthanol: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

### 12. Informations écologiques

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Difficilement biodégradable. Ne s'accumule pas dans les organismes. Éviter le rejet dans l'environnement.

Ecoplast Kunststoffrecycling GmbH | Untere Aue 21 | A-8410 Wildon | Austria

Tel. +43(0)3182-3355 | Fax +43(0)3182-3355-18

info@ecoplast.com | www.ecoplast.com

# Polypropylène

## NAV 128-04

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Réutiliser si le produit n'est pas contaminé. Le produit peut être incinéré. La combustion correcte n'exige pas de contrôle des fumées. Mesures: En accord avec les réglementations locales et nationales.

### 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas régulé par ADR/RID, IMDG ni IATA.

### 15. Informations relatives à la réglementation

Rien de connu à appliquer.

### 16. Autres informations

Le produit ne nécessite pas de Fiche de Données de Sécurité conformément à l'Article 31 du Règlement (CE) N° 1907/2006 et ses annexes.

Editeur: Borealis, Group Product Stewardship Borealis, Group Product Stewardship / Robert Lucas

#### Clause de non-responsabilité

Les plastiques recyclés sont sujets à de nombreuses incohérences. Ecoplast ne donne aucune garantie allant au-delà de la description contenue dans le présent document. À notre connaissance, les informations sont exactes et fiables à la date de publication. En raison de la multitude d'influences possibles lors de l'utilisation et de l'application de nos produits, les informations incluses ne dispensent pas les clients et les utilisateurs de l'obligation de les examiner et de les tester soigneusement. Veuillez noter que rien dans le présent document ne constitue une garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Il est de la responsabilité du client d'inspecter et de tester nos produits afin de s'assurer qu'ils conviennent à l'usage particulier du client, car Ecoplast ne connaît pas l'origine du produit. Le cas échéant, il est recommandé au client d'obtenir une fiche sur les matières premières. Le client est responsable de l'utilisation, du traitement et de la manipulation appropriés, sécurisés et légaux de nos produits. Nous rejetons toute responsabilité concernant l'utilisation d'un produit de Ecoplast en conjonction avec d'autres produits et/ou matériaux. Les informations contenues dans ce document concernent exclusivement nos produits lorsqu'ils ne sont pas utilisés en conjonction avec d'autres matériaux, sauf si cela est spécifiquement prévu dans les méthodes d'essai mentionnées ci-dessus. Le(s) produit(s) mentionné(s) ici n'est/ne sont pas destiné(s) à être utilisé(s) pour être en contact avec des aliments, avec l'eau potable, avec des applications médicales, pharmaceutiques ou de santé. Nous rejetons toute responsabilité concernant leur utilisation pour de telles applications. Dans le cas contraire, nos Conditions générales de vente s'appliquent.